

La présente vise à répondre aux questions posées par les parties intéressées à soumettre une réponse à la présente invitation, ainsi qu'à leur fournir des clarifications.

1. Clarifications, questions et réponses

- Q1. En fonction des exigences en matière d'attestation de sécurité mentionnées à la section F de la DDR, si des employés de l'entreprise répondante détiennent déjà des attestations de sécurité appropriées, l'entreprise doit-elle obtenir d'autres attestations de sécurité propres au projet pour la présente occasion? Les attestations actuellement détenues par les employés suffiront-elles si l'entreprise se qualifie pour présenter une réponse à la DDQ?
- R1. Si la présente invitation donne lieu à une future demande de propositions, le(s) répondant(s) devra/devront posséder une attestation de sécurité valide de niveau Fiabilité, approuvée et délivrée par la DSIC de TPSGC, avant l'attribution du contrat. Par souci de clarté, l'attestation de sécurité à laquelle on fait référence dans la présente n'est pas propre au projet.
- Q2. Veuillez confirmer si les entreprises répondantes doivent s'inscrire afin de pouvoir présenter une réponse à la DDR. Le cas échéant, veuillez fournir des directives sur la marche à suivre.
- R2. Il n'existe aucun processus d'inscription pour présenter une réponse. Toutes les parties intéressées à présenter une réponse à la présente invitation doivent présenter cette réponse par écrit à TPSGC conformément à l'invitation à soumettre une réponse.